



En prévision du prochain départ de la titulaire actuelle, la Municipalité de Mollens met au concours le poste de

Préposé-e au contrôle des habitants à 20%

Poste à responsabilité avec engagement selon contrat de droit privé.

Exigences du poste :

- Expérience de quelques années dans une administration communale.
- CFC d'employé(e) de commerce ou titre jugé équivalent.
- Esprit d'équipe, rigueur, aisance relationnelle et sens du service envers les citoyens
- Autonomie, capacité d'organisation, disponibilité, flexibilité.
- Sens de la discrétion et devoir de réserve.
- Maîtrise des outils informatiques (MS-Office, Word, Excel, Powerpoint, Excel).
- Pratique souhaitée de BDI Communes.

Missions principales :

- Traiter les mutations liées au registre des habitants (arrivées, départs, chgt adresse, état civil).
- Traiter les procédures liées aux permis de séjours et d'établissement des administrés de nationalité étrangère. Assurer le suivi des demandes d'autorisations de séjour et leurs renouvellements.
- Suivre les dossiers et assurer les contacts avec le service cantonal de la population.
- Enregistrer et tenir à jour le recensement des chiens.
- Mettre à jour le site internet de la commune.
- Rédiger les bulletins d'informations destinés à la population.
- Gérer la location des salles communales.
- Répondre aux appels téléphoniques, courriels.
- Remplacer le-la secrétaire municipal-e en cas de vacances ou de maladie.

Nous offrons :

- Un poste à responsabilité.
- Une activité variée et intéressante.
- Des avantages liés à une administration à visage humain.

Il est également possible de cumuler ce poste avec la fonction de secrétaire municipal-e à 40%.

Entrée en fonction : 15 juin 2023 ou à convenir.

Pour tout renseignement complémentaire d'adresser au greffe : 021 864 42 65.

Les dossiers de candidatures, accompagnés des documents habituels et des prétentions de salaire sont à adresser d'ici au 31 mai 2023 à : Administration communale, place du Château 3, 1146 Mollens ou par courriel à greffe@mollensvd.ch.